



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU KONGO CENTRAL

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

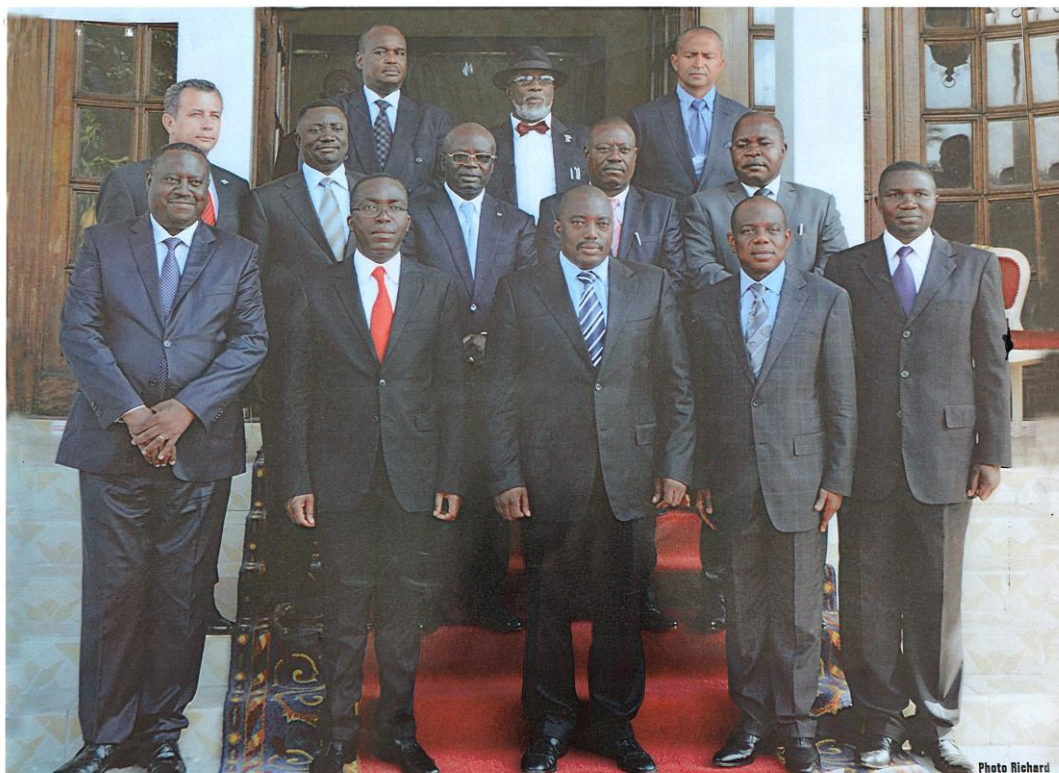


PHOTO SOUVENIR DU CHEF DE L'ETAT S.E M. JOSEPH KABILA KABANGE, PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'INTERIEUR AVEC LES GOUVERNEURS DE PROVINCE DE LA R.D.CONGO A L'ISSUE DE 3ème SESSION DE LA CONFERENCE DES GOUVERNEURS TENUE A KANANGA DU 18 AU 19 MARS 2013

Photo Richard

ETAT DES LIEUX
DE LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL
PRESENTE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE
DES GOUVERNEURS DES PROVINCES

LUBUMBASHI, DU 13 AU 15 JUIN 2016

I. REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos hommages les plus déférents à Votre Excellence Monsieur le Président de la République pour l'attention bienveillante et multiforme que vous ne cessez d'accorder à la Province du Kongo Central qui, par ailleurs, a retrouvé son nom d'antan depuis le 28 février 2015.

En effet, il a plu à Votre Autorité de réhabiliter sans ambages les mémoires de KIMPA VITA récemment immortalisée, SIMON KIMBANGU et Joseph KASA-VUBU, dont nous sommes les descendants incontestables.

Au-delà de ce qui précède, la province du Kongo Central vous sait infiniment gré d'avoir promu dans les institutions et Organismes nationaux comme internationaux plusieurs filles et fils du Kongo Central.

La population du Kongo Central ne saurait faire montre d'indifférence par rapport à tout ce qui a été accompli sur le plan des infrastructures sous votre houlette, à savoir :

- 1.** *L'aménagement de la route Matadi-Kinshasa qui, dans sa grande réforme d'il y a quelques années, avant l'accession de Votre Excellence à la Magistrature Suprême, exigeait un temps de parcours d'au moins 15 jours et ce, avec de nombreux accidents, alors qu'à ce jour, 4 à 5 heures suffisent pour parcourir les 365Km qui séparent Matadi de Kinshasa ;*
- 2.** *La réhabilitation en cours des barrages INGA I et INGA II, qui, sans votre implication personnelle, auraient déjà rendu l'âme, et les travaux d'INGA III n'auraient jamais été annoncés.*
- 3.** *La réalisation à titre personnel de grands travaux d'investissement à KASANGULU, à LUOZI et à BOMA. Pour mémoire, Vous avez doté les grands élevages de Boma d'un abattoir parmi les plus modernes de l'Afrique Centrale ; et bientôt le Territoire de Luozi verra sur son sol, un Parc Agro-Industriel dans la vallée de la Luala à Nkundi dans les Secteurs de Mongo Luala, Kinkenge et Mbanza Mwembe, à l'instar de celui de Bukanga Lonzo ;*

- 4. La construction de l'Aéroport de Lukandu à Boma doté d'une piste de plus de 3.000 mètres de longueur et qui sera bientôt bitumée ;*
- 5. La construction et la modernisation en cours de la route BOMA MATADI, longue de 120 Km et d'une largeur de 11 mètres ainsi que de celle qui relie Boma à Moanda d'une longueur de 130 Kms.*

Fort de l'énumération qui précède, la preuve de Votre sollicitude vis-à-vis de notre Province du Kongo Central n'est plus à démontrer. Elle résistera assurément à l'usure du temps.

Nous saisissons cette opportunité pour vous adresser, Excellence Monsieur le Président de la République, une supplique.

En effet, plusieurs fils de cette Province dont Joseph KASA-VUBU, Edmond NZEZA NLANDU, Daniel NKANZA, Antoine KINGOTOLO, Monseigneur Pierre KIMBONDO pour ne citer que ceux-là ont milité activement pour l'accession de notre pays à l'indépendance et sont même cités par des grands intellectuels tels que les Professeurs NDAYWELL, Benoît VERHAEGEN comme étant les pères fondateurs de l'indépendance de notre pays.

Nous sommes donc convaincus qu'après la restauration de la mémoire de Joseph KASA-VUBU, celui-ci et ses Compatriotes pourront aussi être reconnus comme des Héros nationaux qui se sont battus pour l'indépendance de notre pays.

Enfin, nous sommes conscients des difficultés financières qu'éprouve le Gouvernement de la République et qui ont conduit à la réduction de 30% des enveloppes des rétrocessions jadis allouées aux Provinces. Mais, cela ne nous empêche pas de remercier très sincèrement Son Excellence Monsieur le Premier Ministre MATATA PONYO MAPON, qui sous Votre leadership, s'est engagé lors de l'audience accordée aux Gouverneurs de Province le mardi 03 mars 2015, à l'Hôtel du Gouvernement, à accompagner les Provinces dans leur programme de développement par l'exécution intégrale du protocole d'accord signé entre le Gouvernement Central représenté à l'époque par le Ministre Délégué en charge des Finances et le Gouverneur de la Ville de Kinshasa, Doyen des Gouverneurs de Province, représentant ses collègues Gouverneurs de Province.

II. SITUATION GENERALE DE LA PROVINCE

D'une manière générale, l'état d'esprit de la population est relativement calme, et s'est de manière notoire améliorée, suite aux travaux à impact direct, visible et palpable réalisés à travers toute la Province par Votre Excellence.

Ces œuvres ont de manière déterminante contribué à faire bouger les lignes dans l'opinion en faveur du Président de la République.

L'honneur accordé à la Province du Kongo Central en immortalisant KIMPA VITA par le baptême de son nom le troisième aéronef de la compagnie Congo Airways, le bombardier Q400 a également renforcé la confiance de la population en la majestueuse personne du Chef de l'Etat.

III. SITUATION SECURITAIRE DE LA PROVINCE

1. RENVOI DES CONGOLAIS RDC DE L'ANGOLA

En 2015,

30.910 RD Congolais ont été renvoyés de l'Angola dont :

- Hommes : 17.421
- Femmes : 7.782
- Garçons : 3.925
- Filles : 1.782.

Du premier janvier au 04 juin 2016,

nous avons enregistré 8.681 renvois dont :

- Hommes : 5.464
- Femmes : 2.051
- Garçons : 735
- Filles : 431.

Comparativement à la même date du 04 juin 2015 où nous avons enregistré 12.586 renvois dont hommes 7.381, femmes

3.064, garçons 1.491, filles 650, ***IL Y A UN DECROISSEMENT DE 31 % SOIT 3.905 RENVOIS.***

2. RENVOI ET RETOUR VOLONTAIRE DES CONGOLAIS RDC DE LA REPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE

RENOI ET RETOUR VOLONTAIRE DES CONGOLAIS RDC DU CONGO BRAZZAVILLE

En dépit de la convention sur la circulation et l'établissement des personnes et de leurs biens entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et celui du Congo Brazzaville entrée en vigueur à dater de vendredi 25 septembre 2015, les mouvements migratoires jadis réguliers sur l'axe frontalier RDC – RC n'ont pas repris. Les Officiels du Congo Brazzaville contactés par la DGM à ce sujet disent n'avoir jamais pris connaissance de ladite convention. Ils ont promis se référer à leur hiérarchie.

Par contre, il y a 242 réfugiés congolais de Brazzaville qui sont dans le site de Kimaza, Territoire de Mbanza-Ngungu depuis 1998 dont 151 hommes et 91 femmes, à part ceux qui habitent l'ex-Cité de Mbanza-Ngungu estimés à 322 personnes dont 199 hommes et 123 femmes.

3. RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DES ANCIENS REFUGIES ANGOLAIS VIVANT EN RDC

Du 20 août 2014 au 27 juillet 2015 a eu lieu dans la Province du Kongo Central le rapatriement des ex-réfugiés Angolais résiduels avec le concours du HCR.

Pour l'ensemble de la Province, sur 11.048 candidats, il y a eu 5.426 admis en Angola dont 2.486 hommes et 2.940 femmes,

rapatriés pour les Provinces de Uige via Kimpangu et Do Zaïre via Lufu et 5.622 ont été refusés et ils sont restés en République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne 12.677 ex-réfugiés candidats à l'intégration locale, le Gouvernement Angolais n'a délivré que 469 passeports ordinaires et une partie n'a reçu que des cartes de séjour temporaire qui expirent le 30 juin 2016.

Il y a dans le site de Tseke-Zole d'autres réfugiés Angolais de Cabinda estimé à 267 personnes dont 142 hommes et 125 femmes en 2015, bénéficiaires de la procédure d'exemption de la clause de cessation et Qui veulent être envoyés à l'étranger.

4. CAS DE CRIMINALITE

Il a été enregistré quelques cas de criminalité caractérisés par des braquages des véhicules des opérateurs économiques et Messageries financières, perforation de pipe-line de SEP-CONGO, œuvres des inciviques communément appelés kuluna et des bandits à main armée identifiés en tenue PNC et FARDC.

5. CAS D'ACCIDENTS

Plusieurs cas d'accidents de circulation sont enregistrés sur la Nationale n°1 et d'autres routes périphériques.

Le manque de mobilité appropriée par la Police rend la gestion de ces routes difficile.

Point n'est besoin de parler de parler des motocyclistes qui, par ignorance du code de la route, sont à la base de beaucoup d'accidents provoquant des dégâts corporels et matériels.

En vue d'atténuer les cas d'accident causés par les motocyclistes, le comité d'encadrement institué à cet effet a arrêté un train des mesures dont notamment :

- port obligatoire de casque ;
- détention obligatoire de permis de conduire ;
- transport de deux personnes, pas plus ;
- défense aux mineurs de conduire les motos ;
- défense aux motocyclistes de transporter les femmes enceintes ;
- obtention de plaques minéralogiques.

6. CAS DES MANIFESTATIONS

Aucune manifestation d'ordre politique n'a été observée au cours de cette période.

Néanmoins, il y a lieu de signaler quelques cas enregistrés à travers la Province à savoir :

a. Grève de :

- Travailleurs CREC-7 ;
- Personnel d'Universal Security ;
- Travailleurs SCTP/ACT/Mbanza-Ngungu ;
- Dockers New Fort service.

b. Soulèvement :

- Des démobilisés de Kitona qui réclament l'évacuation dans leur milieu d'origine ainsi que l'amélioration des conditions de vie ;
- Des Travailleurs des entreprises CIMKO
- Des Etudiants ISCA Mvuanzi ;

- Des Motocyclistes/Muanda ;
- Des Cadres et Agents de la RTNC/Matadi ;
- Population du village Kindofu à Muanda ;
- Marche de protestation des Etudiants de l'ISTA, extension de Lukula installé à Boma suite à l'assassinat de leur camarade.

c. sit-in :

- Travailleurs de la SNEL à Mbanza-Ngungu ;
- Epouses de militaires MISCA du Camp EFATBL à Mbanza-Ngungu (Nsona Nkulu).

7. ARRESTATION DES ETRANGERS IRREGULIERS

- 1 Gambien
- 7 Maliens
- 1 Nigérian
- 2 sénégalais
- 2 Centrafricains

8. CAS DE VIOLATION DU TERRITOIRE NATIONAL

1° Arraisonnement du chalutier Bosa2 par la marine Angolaise

Le 1^{er} février 2016, la marine angolaise a arraisonné le chalutier battant pavillon congolais RD BOSA 2 sur les eaux territoriales RDC et acheminé à Soyo.

Il a été libéré deux mois après paiement d'une amende.

2° Destruction et renouvellement de la peinture des bornes frontalières

Si la destruction des bornes est l'œuvre des inciviques en quête des minerais, surtout le mercure, le motif du renouvellement

unilatéral de la peinture des bornes n°1 et 7 sur l'axe Ango-Ango par la partie angolaise n'est cependant pas élucidée.

9. PROBLEME ET CONTRAINTES

Le manque d'allocation de fonds secret de recherche en faveur des Provinces contraint celles-ci à utiliser les frais de fonctionnement pour faire face aux impératifs sécuritaires.

10. SUGGESTION

Un forfait de 100.000.000/mois et par province est sollicité pour faire face aux impératifs sécuritaires.

11. STATISTIQUES DES ENTREES DES CAS SYMPTOMATIQUES SUSPECTES DE FIEVRE JAUNE DU 28 FEVRIER AU 31 MAI 2016

Au total 55 cas dont :

Hommes	: 38
Femmes	: 13
Garçons	: 3
Filles	: 1.

Ces statistiques reprennent les cas de malades en provenance de l'Angola, entrés en République Démocratique du Congo par les postes frontaliers officiels, pris en charge par le PNHF.

Beaucoup sont entrés par les pistes non couvertes pour se retrouver dans les hôpitaux généraux de référence se trouvant dans les dix Zones de Santé frontalières à l'Angola : Matadi,

Nzanza, Nsona-Mpangu, Kimpese, Kimpangu, Boma, Boma Bungu, Muanda, Kitona et Kuimba.

Suivant le rapport du Système National de Surveillance Epidémique du 24 mai 2016, il a été enregistré au Kongo Central :

- 204 cas suspects incluant 19 % de létalité, soit 38 décès ;
- 34 cas testés positifs par INRB/Kinshasa et IPD/Dakar dont 33 cas classés importés de l'Angola et 01 cas autochtone de Matadi.

Les risques d'extension de l'épidémie s'avéraient élevés à cause de :

- Longue frontière commune avec l'Angola demeurant poreuse ;
- Intenses échanges commerciaux de part et d'autre ;
- Renvois massifs des Congolais de l'Angola et ;
- Présence du vecteur compétent (Moustiques *Aedes aegypti*).

IV. SITUATION POLITIQUE

1. DIALOGUE

La population du Kongo Central est totalement acquise au dialogue national inclusif afin de donner solution aux cinq points ci-après :

1. Calendrier électoral ;
2. Coût des élections ;
3. Enrôlement de nouveaux majeurs et de la prise en compte des refoulés RD Congolais des pays voisins qui réclament aussi leur droit de vote;
4. Sécurisation des élections ;
5. Relations avec nos partenaires extérieurs.

2. DU DECOUPAGE TERRITORIAL DE LA RDC

L'exécution effective de l'article 2 de la Constitution qui met en place les 26 provinces de la RDC, a été bien accueillie dans la Province du Kongo Central.

3. PROBLEMES ET CONTRAINTES

- Le manque d'allocation en Fonds Secrets de Recherche diminue l'efficacité opérationnelle de nos services de sécurité.
- La nécessité de pourvoir aux postes laissés vacants par certains Cadres politico-administratifs qui sont, soit appelés à d'autres fonctions territoriales, soit décédés constitue un impératif urgent.

4. LA PROVINCE FACE AUX ENJEUX DE L'HEURE

- En vue de gagner les élections futures, il a été mis sur pied une stratégie basée sur les trois piliers suivants :
 - Les œuvres
 - La communication
 - Les ressources humaines
- Pour les œuvres, tous les chantiers réalisés et actes posés dans la Province par le Président Joseph Kabila depuis son avènement au pouvoir sont entrain d'être inventoriés et seront incessamment incorporés dans les documentaires et magazines.
- Une politique de communication avec la population a été conçue et est en cours d'exécution.
- Des ressources humaines ont été inventoriées et des stratégies de débauchage déjà en marche pour gagner haut la main les élections à venir.

V. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

1. DES RECETTES DU POUVOIR CENTRAL DANS LA PROVINCE

En 2015

➤ DGRAD	:	23.419.818.382,45
➤ DGDA	:	401.343.516.589,95
➤ DGI	:	6.549.651.081,84
• TOTAL	:	431.312.986.054,24

Du 01/01 au 31/05/2016

➤ DGRAD	:	8.911.871.614,03
➤ DGDA	:	135.202.284.630,80
➤ DGI	:	3.038.609.289,58
• TOTAL	:	147.152.765.534,41

2. DES RECETTES DES PETROLIERS PRODUCTEURS (en CDF)

En 2015 : 102.216 004 756,85 dont :

➤ Perenco group	:	18.290.630.707,73
➤ Partenaires	:	83.925.374.049,12
TOTAL	:	102.216.004.756,85

Du 01/01 au 30/04/2016

➤ DGRAD/Hydrocarbures	:	9.305.983.912,97
➤ DGRAD/Portefeuille	:	5.615.259.189,19
TOTAL	:	14.921.243.102,16

3. RECETTES DU PEAGE

Grâce aux mécanismes de contrôle mis en place au niveau du péage et du pesage, les fonds générés se sont sensiblement améliorés.

C'est ainsi qu'en exécution des instructions du Chef de l'Etat, le concessionnaire s'est engagé à accompagner la Province dans la réalisation des projets d'infrastructures ci-après :

1. La réhabilitation et les travaux d'élargissement du tronçon routier Kinshasa – Matadi jusqu'au Pont Maréchal ;
2. La réhabilitation de la route revêtue Matadi – Boma (120 Kms) ;
3. La construction et l'asphaltage de la route Boma – Moanda (130 Kms)
4. L'entretien régulier de la route Kinshasa - Matadi ;
5. La construction du boulevard Joseph Kabila à quatre (4) voies long de 12,384 km dans la Ville de Boma (voiries) ;
6. La réhabilitation du bâtiment public de la Province du Kongo Central abritant des services publics de l'Etat du sous-secteur routier ;
7. La réhabilitation progressive de la route Manterne–Tshela (120 Kms)
8. La modernisation et l'asphaltage de nouvelles voies d'accès qui mènent aux postes frontaliers de LUFU, YEMA et LINDU en République d'Angola (65 Kms).

4. PROBLEMES ET CONTRAINTES

La modicité des montants de rétrocession en Province par rapport aux recettes réalisées dans la Province ne permettent pas la réalisation rapide des projets sociaux et de développement.

5. SUGGESTIONS

- S'agissant de la rétrocession aux provinces : le Gouvernement du Kongo central souhaite que les montants alloués aux Provinces et qui ont connu une décote de 30 % depuis avril 2016 soient maintenus et versés dans les délais.
- S'agissant des fonds destinés aux investissements des provinces, le Gouvernement du Kongo Central souhaiterait voir un début d'exécution de ce qui est prévu dans la Loi des Finances pour l'exercice 2016.
- S'agissant des redevances minière et pétrolière : le Gouvernement du Kongo Central souhaite que les dispositifs convenus entre les Gouverneurs de province et le Gouvernement de la République soient maintenus et effectivement mis en œuvre pour tenir compte des impératifs sécuritaires et de solidarité nationale.
- Le Gouvernement du Kongo Central souhaite que le Gouvernement Central l'accompagne dans la construction du Stade Lumumba à Matadi.
- Le Gouvernement du Kongo Central s'engage à accompagner le Gouvernement de la République dans ses efforts de mobilisation des recettes du Budget de l'Etat Central, tout en réitérant son engagement d'instaurer une gestion également transparente des recettes et des dépenses propres de la province, en vue de contribuer à l'accélération de la marche vers l'émergence du pays.
- Le Gouvernement de la Province du Kongo Central réaffirme enfin l'engagement pris lors de la réunion du 16 septembre 2014 présidée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, de porter désormais toute difficulté surgissant dans l'exécution des transferts des ressources par le Gouvernement Central, ou d'interprétation des lois fiscales, à la connaissance de Son Excellence Monsieur le Premier

Ministre pour des solutions appropriées et de privilégier, ainsi, une attitude de concertation permanente avec le Chef du Gouvernement.

VI. SITUATION DES INVESTISSEMENTS

Les investissements tant publics que privés, comme ceux en partenariat public-privé ont atteint effectivement plus de **USD 1.500.000.000** au cours de trois dernières années. Il s'agit de :

- deux cimenteries qui vont être inaugurées cette année et dont les investissements se chiffrent chacune à **USD 300.000.000**, ce qui donne pour l'ensemble de deux cimenteries **USD 600.000.000** ;
- un Port privé en construction à Matadi, à 500 m en aval du Pont Maréchal avec un quai de plus de 200 à 300 m de longueur avec une profondeur de 30 à 50 m le long du quai dont le coût, équipements compris, se chiffre à **USD 100.000.000**;
- une usine de production d'engrais chimiques en construction à Boma, pour booster l'agriculture de la RDC et mettre en valeur les gisements de phosphates sur la route de Muanda, à Fundu Nzobe dans le Territoire de Tshela et à Mvuangu dans le Territoire de Lukula. Le coût de cet investissement s'élève à **USD 100.000.000**;
- La réhabilitation, l'asphaltage et la modernisation des routes Boma - Matadi (120 kms) ; Matadi - Kinshasa; Boma-Muanda (120 kms) et Boma (Manterne) –Tshela (100 kms) ; financés par les produits des péages sur la RN 1 suivant un montage financier mis en place sur instruction du Président de la République. Le coût global de cet investissement est de **USD 302.000.000**;

Il convient aussi de souligner la construction, la modernisation et l'asphaltage de nouvelles voies d'accès qui mènent aux postes frontaliers de Lufu, Yema et Lindu en République D'Angola. Ces routes auront une largeur de 17 m dans les tronçons : Songololo-

Lufu (15 kms) ; Muanda-Yema (30 kms) et Banana-Lindu (25kms) financés par les produits de péage, pour un coût global estimé à **USD 200.000.000.**

Dans le cadre du Projet de Développement du Pôle de Croissance, **PDPC en sigle**, négocié par le Gouvernement Central sur ordre du Chef de l'Etat, la Banque Mondiale finance l'encadrement de 50.000 ménages à travers 250 coopératives de 200 membres chacune dans l'ensemble de la province, dans un couloir de croissance passant par Tshela, Lukula, Boma, Kimpese, Mbanza-Ngungu, Inkisi jusqu'à Maluku pour un coût global de **USD 110.000.000.**

D'autres projets ont été mis en place ; comme le Programme d'Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa (PAPAKIN) en produits vivriers et maraîchers avec un financement du Fonds International de Développement de l'Agriculture, FIDA en sigle, à travers la coopération britannique pour un coût global de **USD 30.000.000.**

Certains investissements sur financement du Gouvernement Provincial dont le **stade Lumumba** de Matadi, le **nouvel immeuble du Gouvernorat** de la Province à Matadi qui sera inauguré avant la fin de cette année 2016, **les voiries urbaines de Boma, de Matadi** et d'autres **infrastructures dans les 10 territoires** de la Province du Kongo Central sans oublier la construction de deux usines de production d'enrobés et des concassés, pour l'asphaltage des routes... Le tout pour un coût global d'environ **USD 50.000.000.**

VII. SITUATION SOCIO-CULTURELLE

1. Sur le plan de l'éducation : Sur mille écoles en construction dans l'ensemble du pays, le Kongo Central a déjà dépassé **70 écoles construites**, et pour ce faire, des matériaux locaux ont été utilisés.

Cela a eu un impact social direct sur les communautés de base où les écoles ont été construites, et a apporté une croissance et un pouvoir d'achat aux populations rurales du Kongo Central.

2. Sur le plan de la santé : Les 28 Hôpitaux Généraux de Référence de la province ont été équipés des blocs opératoires et des salles d'accouchements.

Le Gouvernement central a mis en place un programme pour équiper les 28 hôpitaux généraux de référence, les 31 Zones de Santé ainsi que les 375 Centres de Santé que compte la Province du Kongo Central.

3 Hôpitaux Généraux de Référence sont en construction pour atteindre un effectif de 31 Hôpitaux Généraux de Référence à raison d'un Hôpital Général de Référence par Zone de Santé et cela dans le but de moderniser les infrastructures et équipements de santé.

Récemment, au nom du Chef de l'Etat, un lot de 6 ambulances médicalisées a été remis aux six derniers hôpitaux de référence de la province sur les 28 existants.

Aujourd'hui, chaque hôpital de la province du Kongo Central est équipé d'une ambulance médicalisée ; ce qui a un impact social réel et important dans le transfert des malades et dans leur prise en charge.

A côté de cela, des médecins spécialistes dispensent des soins dans la plupart de ces hôpitaux de référence et dans les Zones de Santé.

En conséquence, d'importants progrès sont réalisés tant sur le plan de l'éducation que celui de la santé pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la province.

3. Sur le plan du développement rural, malgré les difficultés qu'éprouve le Gouvernement Central dans l'exécution de la loi des finances, difficultés dues à la baisse des cours des matières premières sur le marché international, le Kongo Central réhabilite en 2016, avec l'appui du Chef de l'Etat, 1.480 km de route de desserte agricole dont :

- 500 kms à réhabiliter en collaboration avec la Banque Mondiale dans le cadre du Projet de Développement du Pôle de Croissance Ouest (PDPCO),
- 700 kms avec le Fonds National d'Entretien Routier (FONER) ;

- et, 280 kms dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR), projet financé par la Banque Africaine de Développement qui financera, dans le cadre du même projet :
- La construction d'un Marché moderne à Lufu ;
 - Les entrepôts de stockage des produits vivriers dans l'ensemble de la Province du Kongo Central ;
 - Et, les abattoirs modernes déjà réhabilités à Mbanza-Ngungu, à Matadi et à Boma.

4. Sur le plan social et environnemental,

1. Indemnisation des riverains de la route Tsasa di Ntumba à Matadi dans le cadre du projet PDU.
2. Indemnisation des riverains du Boulevard Président Joseph Kabila à Boma pour un montant d'environ 2.000.000 USD
3. Expropriation des maisons d'habitation dans les espaces à affecter aux stades de football et stadium en construction à Boma et à Matadi pour un montant de 3.000.000 USD.
4. Appui à la SNEL par une dotation de 43 transformateurs et des sommes pour aménager certains espaces des stades en construction.
5. Appui à la REGIDESO par le paiement de 5.000 branchements sociaux en faveur de la population de Matadi et le paiement de la caution de 160.000\$USD pour le déblocage du projet PEMUR dans la Ville de Matadi.
6. Développement de plusieurs variétés de semences, cultures, et plantes, encadrement des cultivateurs pour l'autosuffisance alimentaire dans les différents pôles de croissance.
7. Projet Banque Mondiale du développement des pôles de croissance Ouest avec la **prise en charge de près de 50.000** ménages dont au moins 40% des femmes en vue de créer environ 11.000 emplois directs. Ce qui fera un total de plus de **20.000 emplois** créés en 3 ans.

VIII. SITUATION TOURISTIQUE

A **Muanda** existent :

- une forêt des mangroves qui contribue à la protection de l'écosystème de la planète,
- la route des esclaves et les marmites qui étaient utilisées pour préparer la nourriture de ces derniers avant leur embarquement pour les Amériques.

A **Boma**, existent :

- la première cathédrale de l'Afrique Centrale,
- la première résidence et le premier bureau du premier Gouverneur Général de l'Etat indépendant du Congo,
- le premier camp militaire,
- les deux premières voitures qui ont roulé dans ce pays, et qui appartenaient à l'Allemand Fischer et son épouse ;
- le fabuleux baobab de Stanley, à l'intérieur duquel Henry Morton Stanley a passé trois nuits, après avoir traversé l'actuelle République Démocratique du Congo en 999 jours partant de Zanzibar à Boma.

Bref, c'est pourquoi les habitants de Boma s'appellent avec beaucoup de fierté, « BANA BOMA PAS DEUX » parce que tous les vestiges historiques que vous trouvez à Boma n'existent nulle part ailleurs au monde.

A **Matadi**, existent :

- la route des caravanes, d'une grande valeur historique,
- le massif de Palabala,
- le site Belvédère qui offre une vue panoramique exceptionnelle de toute la vallée de Mpozo, et renferme l'histoire du chemin de fer Matadi-Kinshasa.

A **Mbanza-Ngungu** existent :

- les grottes mythiques qui contiennent dans leurs eaux les poissons aveugles.

A **Kisantu**, existe :

- le Jardin botanique éponyme, créé en 1900 par Frère Justin Gillet, renfermant une riche flore locale et exotique.

L'un de grands avantages que présente la province du Kongo Central c'est de disposer d'un réseau de voies de communication qui en permet la traversée en un jour.

Ces lieux historiques valent la peine d'être visités.

IX. INFRASTRUCTURES REALISEES ET EN COURS DE REALISATION

1. VOIRIE DE MATADI

Projets réalisés

- Route Tsasa di Ntumba (2,5 kms)
- Route Mfulu Massaka (700 m)
- Route Ami Congo (1,5 kms)

Projet en cours

- Route Buima – Tsasa di Ntumba

2. VOIRIE DE BOMA

Projets réalisés

- Route Mgr Ndudi (700 M)
- Route Caserne (2,300 Kms)
- et Parquet (1 Km)

Projet en cours

- Route Dumbi-Couvent des Sœurs (1,700 Kms)
- Route Mairie – Fischer (2 kms)

3. STADES DE FOOTBALL ET STADIUM

- Stade Lumumba à Matadi (Travaux En Cours)
- Stade Président Joseph Kasa-Vubu à Boma (Travaux à l'arrêt)
- Stade Président Joseph Kabila à Muanda (En Stand Bye)
- Stade Municipal de Kasangulu (A Corriger)
- Stade Kitemoko à Mbanza-Ngungu (A Finaliser)

4. USINES EN CONSTRUCTION

- D'engrais organiques à Boma (Fin prête)
- Usine d'enrobés et des Concassés à Lusanga II (travaux en cours)
- Cimenterie Kongo à Minkelo -Kimpese (travaux en Cours)
- Cimenterie BPPC à Zamba - Songololo (Travaux en cours)
- Port maritime MGT Ictsi SA (fin prêt)

5. ROUTES A CONSTRUIRE OU A REHABILITER

- Route Kisantu – Ngidinga- Kimvula (en stand bye)
- Route Songololo-Lufu (Travaux en cours)
- Route Boma-Matadi (Travaux en cours)
- Route Boma-Muanda (Travaux en cours)
- Route Boma-Tshela (travaux en cours)

6. BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS

- Nouveau bâtiment du Gouvernorat (travaux en cours) ;
- Nouveau bâtiment de la PNC/Bas-fleuve et BOMA (recherche des financements) ;
- Nouveau foyer social de BOMA (recherche des financements) ;
- Réhabilitation de la résidence du premier Gouverneur Général du Congo Belge (recherche des financements) ;
- Cliniques Croix-Rouge / Président KASA-VUBU (recherche des financements)

7. TRAVAUX EN COURS DE REALISATION DANS LES 10 TERRITOIRES DE LA PROVINCE

- Un Centre de Santé moderne ;
- Un Institut technique et professionnel ;
- Réhabilitation de tous les bâtiments administratifs des Chef-lieu des Territoires ;
- Clôture d'un Stade de football de 150m sur 200m, construction de quelques gradins pouvant recevoir 5.000 personnes et pose de la pelouse naturelle sur l'aire de jeu de 120 m sur 90m avec piste d'athlétisme dans chaque Chef-lieu des Territoires ;
- Ouverture des voies d'accès des Territoires vers les Secteurs ;
- Installations des antennes de communication AIRTEL à chaque Chef-lieu des Territoires ;
- Construction d'un mini-barrage hydro-électrique pour l'électrification de chaque Chef-lieu de Territoire ;
- Dotation d'un émetteur radio d'un kilowatt à chaque Chef-lieu de Territoire pour vulgariser les œuvres et les

projets du Président Joseph Kabila dans la Province du Kongo Central.

X. CONCLUSIONS

Le Gouvernement de la Province du Kongo Central sollicite l'exécution du budget d'investissement de la Province inscrit dans la rubrique « **Investissements et autres secteurs** » pour lui permettre la réalisation de tous les projets dans son programme.

TABLE DES MATIERES

I. REMERCIEMENTS	3
II. SITUATION GENERALE DE LA PROVINCE	5
III. SITUATION SECURITAIRE DE LA PROVINCE	5
IV. SITUATION POLITIQUE.....	11
V. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	13
VI. SITUATION DES INVESTISSEMENTS	16
VII. SITUATION SOCIO-CULTURELLE	17
VIII. SITUATION TOURISTIQUE.....	20
IX. INFRASTRUCTURES REALISEES ET EN COURS.....	21
X. CONCLUSIONS.....	24

I.

NOTES

**« Rétrocéder au Kongo Central
une quotité de ses revenus,
c'est accélérer le développement
de la République Démocratique
du Congo**

(Extrait du discours du Gouverneur Jacques MBADU NSITU à Muanda le 17
mai 2016 lors du vol inaugural de l'aéronef B Q 400 KIMPA VITA)